



ASSAINISSEMENT DE LA DÉCHARGE INDUSTRIELLE DE BONFOL COMMISSION D'INFORMATION ET DE SUIVI

Secrétariat :
c/o Office de l'environnement
Les Champs Fallat
CH-2882 St-Ursanne
t +41 32 420 48 03, f +41 32 420 48 11
kathrin.gschwind@jura.ch – www.cis-bonfol.ch

Delémont, Bonfol, le 8 septembre 2011

Communiqué de presse

«C'est arrivé près de chez nous»: un film pour retracer le défi de l'assainissement de la décharge industrielle de Bonfol (JU)

Alors que les travaux d'assainissement de la décharge industrielle de Bonfol battent leur plein, un film retraçant l'histoire de cette décharge ainsi que la préparation de son assainissement est mis en ligne dès aujourd'hui. Il émane d'une institution – la Commission d'information et de suivi (CIS) - créée en 2000 dans le but de permettre un suivi de ce projet hors du commun par l'ensemble des acteurs intéressés (autorités et associations suisses et françaises). Ce film peut être visionné librement sur le site internet de la CIS (www.cis-bonfol.ch).

Entre 1961 et 1976, comme c'était l'usage à l'époque, des déchets toxiques ont été entreposés dans une glaisière que son propriétaire, la commune de Bonfol, souhaitait remblayer. La chimie bâloise, avec l'autorisation de la commune, a ainsi déposé quelque 115'000 tonnes de déchets dans ce lieu sis tout près de la frontière française. L'étanchéité de la glaisière se révélant insuffisante à moyen terme, l'assainissement fut décidé en 2000, en développant un concept d'excavation des matériaux en vue de leur traitement par incinération hors site. La chimie bâloise se chargea ainsi, sous la supervision de l'autorité compétente, soit le canton du Jura, d'élaborer un projet d'évacuation et d'élimination.

Les opérations d'assainissement ont commencé en avril 2010 et devraient s'achever en 2015, la vaste halle construite à cette fin devant ensuite être déconstruite. L'ensemble, mené selon des exigences environnementales et de sécurité sévères, coûtera plus de 350 millions de CHF.

Ce processus est novateur non seulement au plan technique, mais aussi à celui de la gouvernance: une institution d'un type nouveau, la Commission d'information et de suivi de l'assainissement de la décharge industrielle de Bonfol (CIS), a été créée en avril 2000 sous l'égide du Canton du Jura et du groupement d'entreprises de l'industrie chimique bâloise (BCI). Rassemblant les collectivités publiques de tous niveaux des deux Etats concernés, Suisse et France (où deux régions sont impliquées), ainsi que des ONG environnementales et syndicales, elle constitue une plateforme d'échange et de discussion essentielle et siège régulièrement sur le site.

En 2009, la Commission a mandaté une journaliste, Varuna Singh et un réalisateur, Didier Humbert, pour produire un film retraçant ces enjeux. Ce film de 26 minutes, dont le financement a été assuré par le Canton du Jura, la Confédération suisse, bci Betriebs-AG, la commune de Bonfol et le Collectif Bonfol (ONG), est maintenant disponible. Appelé «C'est arrivé près de chez nous», il retrace l'aventure technique et humaine du dépôt et de l'élimination des déchets de Bonfol, et pose la question de notre rapport à la production de substances de synthèse : une chimie propre, une réduction des déchets à la source, n'aurait-elle pas été le meilleur investissement pour tous? Car les sites à assainir dans le monde sont nombreux, et mieux vaut prévenir que guérir.

Contact:

René Longet, président de la CIS, +41 79 690 31 19, longet@bluewin.ch, www.cis-bonfol.ch
Philippe Receveur, Ministre environnement & équipement, +4132 420 53 03, philippe.receveur@jura.ch, www.jura.ch/dib
Michael Fischer, directeur bci Betriebs-AG, +41 61 685 15 05, michael.fischer@bcibag.ch, www.bci-info.ch

Diffusion du film: site internet de la CIS, sous: http://www.cis-bonfol.ch/videos/film_ci/film_ci.htm

Projection publique: Au besoin, la CIS se tient à disposition pour déléguer des représentants

La Commission d'Information et de Suivi est un organe mis en place par :